

Discours pour la cérémonie du 14 juillet 2021

Sur un coin d'agenda où la page est bien blanche, au dos d'une carte postale qu'on portera à la boîte demain, « mercredi 14 juillet – je crois que ça va être une belle journée, hier soir, le bal des pompiers était très sympa ... c'est cool un jour de congé en milieu de semaine... C'est la saint quoi, aujourd'hui ? Ah ! Oui, c'est Fête Nat.... C'est bizarre comme prénom ... Mais non, ça veut dire Fête nationale »

Et voilà, à peu près, une image du jour, qui viendra compléter les images du Tour de la France qui passe sur les Terres d'Aurignac aujourd'hui, dont les coureurs finiront leur périple en triomphe, le 18 juillet, à Paris, sur les Champs-Élysées, après avoir longé le jardin des Tuileries et traversé la Place la Concorde ; ils ne seront pas passés très loin de la place de la Nation, qui s'appelait, avant, la place du Trône...

Nous voici revenus au 14 juillet ... celui de 1880, où cette place de la Nation succède à celle dite du Trône-Renversé, qui, comme son nom l'indique, marqua, en 1792, moment de la Première République de la France, la fin de la place du Trône, initialement ainsi baptisée en l'honneur du roi Louis XIV et de son épouse Marie-Thérèse d'Autriche, justement pour leur retour de St-Jean-de-Luz, où ils venaient de se marier.

Le sens est donné, de notre Histoire nationale.

C'est depuis ce 14 juillet 1880 que la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » est inscrite sur le fronton des institutions publiques françaises et aussi que ce jour est celui de notre fête nationale.

Ainsi, chaque 14 juillet, nous commémorons la fin du régime de la monarchie, symbolisée par la prise de la Bastille et surtout, plus officiellement, nous inscrivons cette cérémonie républicaine dans la suite de la première fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, journée historique d'accomplissement de l'unité nationale, symbole de l'union fraternelle de toutes les parties de la France et de tous les citoyens français dans la liberté et l'égalité.

Si l'on s'en réfère aux dictionnaires,

- la **Fête nationale** commémore un événement historique, politique ou culturel lié à l'histoire d'une nation.

- la **Nation** est une entité abstraite, collective et indivisible, distincte des individus qui la composent et titulaire de la souveraineté : la nation est la substance humaine de l'État

- l'**État** est l'autorité politique souveraine, civile, militaire ou éventuellement religieuse, considérée comme une personne juridique et morale, à laquelle est soumis un groupement humain, vivant sur un territoire donné.

- l'**État-Nation**, c'est lorsque, sur un même territoire, l'État et la Nation sont indissociables : tous les individus citoyens appartiennent à la même collectivité, sans aucune discrimination, et se soumettent à l'autorité de l'État, qu'ils organisent et gèrent eux-mêmes de façon souveraine en référence à la Constitution qu'ils ont eux-mêmes établie.

Nous tenons notre citoyenneté de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, du Préambule de la Constitution de 1946 et de la Constitution du 4 octobre 1958.

En France, république laïque, le peuple est souverainLibres, égaux et fraternels, les citoyens Français décident, par la volonté exprimée du plus grand nombre, des orientations de leur communauté nationale de destin ainsi que des personnes auxquelles ils confient la gestion de leurs affaires communes.

Dans les textes, oui, mais dans les faits ?

Eh bien, dans les faits aussi. Et à chaque élection, ce sont bien les candidats qui ont obtenu le plus de voix qui reçoivent l'investiture du mandat qu'ils ont briguécar le peuple a parlé.... Tout le peuple, une partie du peuple, une faible partie du peuple ? Peu importe, car tout le peuple était convié... c'est-à-dire chaque homme et chaque femme, nominativement inscrit sur une liste électorale.

Au soir du 20 juin, à Aurignac, on comptait une participation de 42,62 % ; sur 664 inscrits, seulement 283 électeurs se sont déplacés pour glisser leur bulletin dans chaque urne électorale.

Au soir du 27 juin, on comptait une participation de 44,58 % ; sur 664 inscrits, 296 électeurs se sont déplacés pour dire à qui ils voulaient confier la gestion des affaires de leur Département et de leur Région.

Pour le deuxième tour, 13 personnes de plus ont voté, soit une participation en augmentation de 4,6 % ... si l'on veut résolument positiver....

Mais, si on considère juste notre village, avec ses 1265 habitants recensés, 664 habitants habilités à voter, cela fait juste un peu plus de la moitié des personnes, tous âges confondus... alors 296 votantscela signifie que moins d'un habitant sur quatre s'est exprimé sur l'orientation qu'il souhaite demain, pour sa vie et celle des autres avec lui ...

Et je me prends à imaginer la discussion de deux amis, de deux amies, de moi-même, peut-être, avec l'une ou l'un des Aurignacais, quelques jours après, samedi matin au marché, assis à la terrasse ensoleillée de la Cafetière ou du Saint-Laurans.

« Alors, citoyen (ou citoyenne) responsable de l'avenir de la nation, à la question posée à toutes et tous avec ces élections, la réponse est celle de ton choix ?

(Oui, je tutoie, car entre citoyens, il y a cette fraternité qui fait de chacun l'égal de l'autre « une personne, une voix »)

« Quelle est ta volonté pour demain, pour toi, tes enfants, tes petits-enfants et les autres encore après ? »

« Comment penses-tu que le monde doive s'organiser ? »

Ah ! Tu n'as pas pu venir....

..... Et oui, il y avait la crise sanitaire et la peur du COVID ... ta distanciation sociale était sûrement un petit peu trop marquée, un vrai geste barrière

... il faisait beau et tu es allé te promener en famille, ou tu as tondu la pelouse, tu es allé voir le match

... il faisait mauvais et tu étais si bien au fond du canapé, la télé allumée, près de la cheminée.

.... ils ont mis l'élection le jour de la Fête des pères.

Et puis, à quoi bon, qu'est-ce que ça aurait changé ? C'est toujours pareil et c'est toujours les mêmes On verra bien le résultat, ce soir au journal de 20 heures.

Mais, mince ! Qu'est ce qui se passe ? Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?

Ce n'est pas ça que je voulais !

Ah ! Mais parce que tu voulais quelque chose ? Que ne l'as-tu dit !

En même temps, tu as eu le choixentre être libre et te reposer ...et c'est bien toi qui as fait le choix, non ?

.... Alors, les autres ont décidé, pour eux et puis aussi pour toi.

C'est la démocratie.....mais tu en as démissionné.

Les dimanches 20 et 27 juin derniers, comme tous les maires de France, à 8 heures, j'ai ouvert les deux bureaux de vote, l'un pour l'élection des représentants du canton de Cazères au Conseil Départemental de la Haute-Garonne et l'autre pour l'élection des membres du Conseil Régional d'Occitanie.

Jusqu'à 18 heures, 5 personnes ont toujours été présentes pour accueillir les électeurs dans le respect des procédures ; en tout 20 personnes sur une journée, se relayant pour la meilleure continuité du service au public ...mais il n'y a pas 20 conseillers municipaux et il a donc fallu faire appel à des citoyens volontaires, bénévoles ; 10 au total se sont inscrits pour conforter les équipes ... et ça c'est bien passéun vote sans anicroche.

Ce n'est un secret pour personne, le 27 juin au soir, j'étais personnellement satisfait du résultat : les élus étaient ceux de mon choix.

Mais, cependant ... cependant nul démocrate ne saurait se réjouir d'un résultat acquis « par la petite porte » d'une démocratie dont les citoyens douteraient, s'éloignant, en silence, de l'unité nationale de notre République, indivisible, démocratique, laïque et sociale, tel que l'affirme l'article premier de la Constitution de la France.

Nous avons donc voté le 27 juin, et ces élus, désormais représentants territoriaux de tous les ressortissants du même territoire, je sais qu'ils vont accomplir leur mandat dans l'intérêt général de toute la population, parce que c'est la démocratie. Et c'est ainsi aussi que je suis resté maire d'Aurignac en 2020, pour toutes et tous, que vous ayez voté ou non pour la liste que j'ai conduite.

Devant vous, je mène le programme élaboré et validé par le Conseil municipal ; pendant ces six années, comme durant les six dernières, nous allons mettre en œuvre des actions au service de la qualité de vie quotidienne de tous et favorables à l'essor économique de notre bassin naturel de vie sociale.

Et en 2026, vous serez de nouveau appelés à voter pour désigner une équipe municipale qui nommera le ou la maire de la commune pour un nouveau mandat.

Et sur les listes apparaîtront les noms de celles et ceux devenus citoyens électeurs, enfants et adolescents aujourd'hui Seront-ils concernés ? Sauront-ils de quoi il est question ? Comprendront-ils alors qu'ils sont le peuple souverain et qu'ils ont le vrai pouvoir ? Et quel usage feront-ils de leur présence au monde, pour continuer de construire le monde de demain ?

Cette question de la connaissance et de l'exercice conscient de la citoyenneté, nous avons souhaité la mettre en avant, pour les jeunes et avec eux, en créant le premier Conseil Municipal des Jeunes (on dit le CMJ) de la commune d'Aurignac.

Ainsi, avec le concours actif des équipes pédagogiques du collège et des classes de CM, l'élection de 15 jeunes conseillères et conseillers, permettra de prendre en considération les idées et les projets que les « moins de 18 ans » ont déjà en tête ... Car « aux âmes bien nées, écrivait Corneille, la valeur n'attend point le nombre des années ».

Au dernier trimestre de cette année civile 2021, le CMJ sera en place et nous espérons que ces nouvelles générations ne s'abstiendront pas de participer activement à la vie de leur collectivité, à chaque échelon de territoire, de la commune jusqu'à l'Europe.

Alors, je dis aux jeunes, « occupez-vous de ce qui vous regarde, décidez par vous-mêmes, décidez pour vous-mêmes et osez vous engager au service démocratique de la collectivité, venez bâtir le monde ! »

Et je dis aux parents « soyez fiers de vos filles et de vos fils, faites-leur confiance, et sachez bien leur dire que, toujours, la vie est belle ».

Quant à celles et ceux, qui ont donné de leur temps pour aider au déroulement de ces dernières élections, tout comme à nos concitoyens participants aux travaux de commissions municipales et à celles et ceux qui donnent de leur temps pour l'action sociale communale, je leur dis vivement merci de ces beaux actes citoyens, merci pour ce lien de cohésion sociale, vous qui également êtes souvent investis comme bénévoles dans les nombreuses associations qui animent la vie d'Aurignac tout au long de l'année.

Pour affirmer toujours, s'il faut le dire encore, combien me tient à cœur l'activité associative, je vous convie déjà au Forum des associations le samedi 11 septembre.

A vous tous enfin, qui m'écoutez ou me lisez, sachez ma fierté d'être, en fonction de maire, au service d'Aurignac, avec toute l'humilité consciente que rien n'est jamais acquis, mais que pour espérer réussir, il faut d'abord entreprendre.

C'est là, tout le travail de mon conseil d'élus et de tous les agents municipaux, œuvrant ensemble pour toujours porter Aurignac en avant !

Merci à eux, merci à vous, bonne journée à tous !